



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14/11/2018

## Simplification du geste de tri Tous les Emballages se trient en 2019 !

### **Objet :**

Le Syndicat des Portes de Provence en partenariat avec les collectivités membres a déposé en 2018 une candidature nationale auprès de l'Eco-Organisme CITEO pour permettre :

- L'extension des consignes de tri à tous les emballages,
- L'harmonisation de la communication sur le territoire,
- L'optimisation des collectes sur certains territoires.

En novembre 2018, CITEO a promulgué les résultats faisant du SYPP un lauréat pour le déploiement du projet dès l'année 2019.

De ce fait, dès l'année 2019 et suivant le planning de déploiement ci-dessous, l'ensemble des usagers vont pouvoir trier tous leurs emballages dans les bacs de tri sans se poser aucune question (ex : yaourt, sacs plastiques, film plastique, papier aluminium, barquettes, sacs et sachets plastiques, couvercles en métal, capsules de café en alu...).

Les évolutions sont à suivre sur l'application guide du tri et les réseaux sociaux.

Une large campagne de communication sera organisée par le Syndicat des Portes de Provence et les collectivités.

### **Qui est concerné ?**

Tous les usagers du SYPP habitant sur le territoire des collectivités suivantes :

- Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux
- Communauté de Communes Enclaves des Papes – Pays de Grignan
- Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche
- Communauté de Communes Drôme Sud Provence
- Montélimar Agglomération

## **Quand ?**

La modification des consignes de tri sera effectuée en deux phases sur le territoire selon le planning ci-dessous :

<b>Collectivités</b>	<b>Date pour trier tous les emballages</b>
Dieulefit Bourdeaux Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche Enclaves des Papes – Pays de Grignan Drôme Sud Provence	Janvier 2019
Montélimar Agglomération	Novembre 2019

## **Pourquoi ?**

L'objectif est de simplifier le geste de tri pour les usagers tout en augmentant la quantité de déchets à recycler et valoriser.

Les tonnages supplémentaires triés sont autant de déchets qui ne seront pas traités en centre d'enfouissement.

Les services du Syndicat des Portes de Provence continuent le travail pour la valorisation des déchets du territoire.

## **Contact et renseignements :**

Antoine FUMAT, Directeur : [antoine.fumat@sypp.fr](mailto:antoine.fumat@sypp.fr) / 04.75.00.25.35

Emilie ROUSSILLON, Technicienne valorisation : [emilie.roussillon@sypp.fr](mailto:emilie.roussillon@sypp.fr) / 04.75.00.25.35